



Ecole de l'Hermitage

Conseil d'école du 5 novembre 2020

Présents :

RPE titulaires : Mme Fauque, Mme Valadié, Mme Petit, Mme Zaffran Suppléante : Mme Leux

Municipalité : M. Aurélien Béal et Mme Anne-Soizic Loirat : service enfance-jeunesse

Enseignantes : Mmes Chanteloup, Galliou, Gauyacq, Gouy, Koper, Clavier, Régnier

RASED : M. Philippe Mainguet, enseignant spécialisé E

Directrice : Mme Fourage

Absents excusés : M. Bourrel IEN, Mme Mériadec, élue aux affaires scolaires, Mme Le Bretonnic RPE

I – Installation du conseil d'école

Accueil des nouveaux parents élus.

- Adoption à l'unanimité du « *Règlement intérieur du conseil d'école* » (document joint) qui fixe le cadre et les compétences du Conseil d'école.

II – Rentrée 2020 – effectifs, organisation pédagogique

- CP à 22 élèves Mmes Tréhello et Fourage
- CE1 à 24 élèves Mme Chanteloup
- CE1/CE2 à 27 élèves Mme Galliou
- CE2 à 24 élèves Mme Clavier et Mme Coutin
- 3 CM1/CM2 à 23, 24 et 24 élèves Mmes Régnier, Gouy et Koper
- 172 élèves

Dispositif ULIS 12 élèves répartis dans leurs classes de référence Mme Gauyacq

III– Règlement intérieur

Adoption du règlement intérieur de l'école à l'unanimité. (document joint)

IV- Protocole sanitaire

Présentation du document . Le protocole sanitaire a été renforcé, il a été envoyé à chaque parent par mail.

Le port du masque est désormais obligatoire pour tous les élèves. Tous les enfants portent un masque. Il n'y a eu aucun refus de port du masque de la part des familles. La mairie a offert 2 masques par enfant ce

qui a été grandement apprécié. L'équipe a constaté que le 1^{er} jour était compliqué pour les enfants mais qu'ils s'adaptent bien.

A la fin de la journée, le protocole autorise le lavage des mains à l'arrivée au domicile.

Récréations :

Afin de limiter le brassage des groupes d'élèves au maximum, l'équipe enseignante a mis en place des récréations échelonnées sur 4 zones dans la cour. Un temps de lavage des mains est inclus dans le temps de récréation.

Matin Récré 1 : 10h20-10h40 - Récré 2 10h40-11h

Après-midi Récré 1 : 14h40-15h - Récré 2 15h – 15h20

Restauration scolaire :

La municipalité a mis en place 3 services de restauration.

Hermitage			
	1	2	3
Temps Méridien	11h40-13h30	11h50-13h35	11h50-13h35
Temps du repas	11h40-12h15	12h25-13h10	13h15-13h40
CLASSES	CP Mme FOURAGE	CE1-CE2 Mme GALLIOU	CM1-CM2 Mme REGNIER
	CE1 Mme CHANTELOUP	CE2 Mme CLAVIER	CM1-CM2 Mme GOUY
			CM1-CM2 Mme KOPER

V– Présentation du RASED

Les Réseaux d'Aide aux Elèves en difficultés (RASED) existent depuis 1990. C'est une ressource de l'Education Nationale pour prévenir et remédier aux difficultés scolaires.

Après une demande d'aide faite par les enseignantes, en accord avec la famille de l'enfant, le RASED peut apporter trois types d'aides :

Aide psychologique avec Mme Katia Talhouarn, psychologue scolaire : Mme Talhouarn peut proposer des entretiens, des observations de l'enfant en classe, des examens psychologiques et psychométriques. Le rôle de Mme Talhouarn est également primordial lors de l'orientation d'un élève (SEGPA, MDPH). Mme Talhouarn fait également le lien avec les intervenants extérieurs.

Aide à dominante rééducative avec Mme Solène Mabileau : Mme Mabileau aide l'enfant à devenir élève, à faire émerger sa motivation et son désir d'apprendre et à être capable de réussite.

Aide à dominante pédagogique avec M. Philippe Mainguet : M. Mainguet aide l'élève à mieux entrer dans ses apprentissages, à dépasser ses difficultés, à gagner en confiance, à appréhender le vocabulaire spécifique à l'école, à construire des méthodes de travail et à les réinvestir en classe.

Intervention sur Le Pellerin, Vue, Rouans, Cheix, St Jean de Boiseau, la Montagne. Les enseignants spécialisés se réunissent une fois par semaine afin de discuter des demandes d'aide et des aides apportées. Chaque commune intervient pour financer le matériel du RASED.

Le RASED a trois missions : Prévention (actions au sein d'un groupe classe) – Remédiation – Ressources (tous les personnels pouvant être sollicité quand une difficulté se présente)

Actuellement : 3 suivis par Mme Mabileau et 5 suivis par M. Mainguet

VI- Projet de la classe ULIS

Le dispositif de l'école concerne les troubles des fonctions cognitives

12 élèves font actuellement partie du dispositif.

Les élèves du dispositif font partie des classes ordinaires, la répartition se faisant en juin.

Il y a de nombreuses inclusions, notamment l'après-midi, ainsi que des soins SESSAD et hôpital de jour.

Une inclusion inversée est organisée : Madame Gauyacq accueille les CM1 de Madame Régnier en géographie et ses CM2 en histoire

Les objectifs de l'ULIS sont :

- de rendre les élèves plus autonomes
- de les faire rentrer dans la lecture et la combinatoire
- d'améliorer la lecture et le calcul
- d'améliorer le langage oral et le vocabulaire
- de développer la logique
- de conscientiser les apprentissages
- de favoriser les échanges entre élèves

Madame Gauyacq intervient en début d'année dans chaque classe pour présenter le handicap, répondre aux questions des élèves sur le handicap, favoriser les échanges et les aides entre élèves. Madame Gauyacq coordonne tout le dispositif et chaque enseignant est volontaire pour participer à cette organisation. La coordinatrice ULIS met en œuvre le Projet Personnalisé de Scolarisation de chaque élève et son action s'organise autour de 3 axes :

- L'enseignement aux élèves lors des temps de regroupement en ULIS
- La coordination de l'ULIS et les relations avec les partenaires extérieurs
- Le conseil à la communauté éducative en qualité de personne ressource

Chaque élève a un projet personnalisé, qui est présenté aux parents, dans lequel sont détaillés les objectifs pour chacun. L'autonomie est un objectif crucial. Renforcer le niveau en lecture et en mathématiques. Toutes les bases sont reprises. La confiance des élèves en eux-mêmes et en l'école est parfois altérée, un travail est fait au sein du regroupement et dans toutes les classes afin que ces élèves retrouvent le plaisir de l'école, des relations avec les autres et la confiance en leurs capacités. L'ULIS de l'Hermitage existe depuis 2003.

Orientation des élèves sortants d'ULIS école

Les élèves d'ULIS école sont orientés dans leur grande majorité soit en ULIS collège soit en IME.

Le problème de manque de places en IME et en ULIS collège reste préoccupant. Les élèves d'ULIS école peuvent parfois être orientés en collège ordinaire avec une AESH dans l'attente d'une place en ULIS collège ce qui n'est pas satisfaisant et souvent cause de stress pour les familles et les enfants.

Il était question qu'une ULIS collège ouvre à la rentrée 2020 au collège Pierre et Marie Curie mais cela ne s'est finalement pas fait. Les RPE évoquent le fait d'appuyer cette ouverture par un courrier à l'Inspection Académique.

Mme Fauque pose la question du médecin scolaire. Pas de changement cette année, le centre référent est le CMS de Rezé. Nous n'avons pas de médecin affecté à notre secteur.

VII- Projets de l'année - Projet d'école 2018-2022

Le Projet d'école 2018-2022 est construit en lien avec le Projet Académique décliné en quatre ambitions : Réussite – Insertion – Coopération – Solidarité

La réflexion de l'équipe sur les constats et les améliorations recherchées l'ont amenée à dégager plusieurs axes et objectifs :

Ambition Réussite – Axe « Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève de l'école au lycée » Objectif « Garantir l'acquisition du lire, écrire, compter et respecter autrui dans le cadre du socle commun »

Ambition Insertion – Axe « Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance » Objectif « Instaurer un climat scolaire propice au vivre et apprendre ensemble »

Ambition Coopération – Axe « Accompagner et valoriser l'engagement des personnels » Objectif « Créer les conditions d'un climat de confiance dans l'école »

Projet « Médiation »

Dans le cadre des axes Insertion et Coopération, nous allons faire vivre cette année le projet « médiateurs » (qui a été repoussé en raison du confinement de l'année dernière) afin de faciliter le dialogue des élèves entre eux et la résolution des conflits sans forcément faire appel à l'adulte dans un premier temps. L'adulte reste ressource bien entendu.

Visites et sorties

- Les CM1/CM2 de Mme Régnier et les CE2 de Mme Clavier et Coutin sont allés à l'école du littoral en octobre.

- Le projet cirque avec le Serious Road Trip sera reconduit à partir de janvier
- L'atelier danse en partenariat avec Musique et Danse est reconduit pour cette année pour les classes de CP, CE1, CE1/CE2 et CE2 avec Madame Nathalie Le Guen
- Tous les élèves ont assisté au concert des « French cow-boys » à Cassin. Ce spectacle était proposé par Stéréolux en partenariat avec la municipalité qui a mis à disposition la salle Cassin et organisé l'accueil des élèves dans le respect des consignes sanitaires.
- Animations Ecopole : en construction. Ecopole : CM1 -M2 thème mobilité Mme Gouy – Thème Alimentation Mme Koper – Thème eau Corinne
- Le projet Lire et Faire Lire est retardé du fait du protocole sanitaire renforcé.

VIII- Réhabilitation de l'école

La phase numéro 2 est terminée. Les classes réhabilitées de Mmes Galliou, Gauyacq, Gouy et Fourage ont été livrées ainsi que l'infirmerie, les deux salles Rased de l'étage, la salle de douche et un local de rangement. Il y a aussi deux locaux de rangement pour les femmes de ménage.

La phase 3 a débuté pour une livraison finale entre la fin de l'année scolaire et la rentrée 2021.

Les enseignantes sont très satisfaites de leurs nouvelles classes.

Un bémol pour la classe de Mme Galliou où le bruit constant et fort de la VMC est gênant au quotidien tant pour l'enseignante que pour les élèves qui s'en plaignent. Le souci a été signalé, il n'est pas résolu pour le moment.

Les RPE évoquent le problème récurrent du mode de chauffage dans les 3 classes à l'arrière qui ne bénéficient plus du réseau gaz en raison des travaux. Des nouveaux convecteurs électriques ont été fournis, normalement deux par classe. Problème de la puissance disponible du réseau électrique qui sature très vite : les plombs sautent s'il y a deux radiateurs en fonctionnement par classe. Le nombre de radiateurs est cependant insuffisant au regard de la surface et du volume des classes.

M. Béal précise qu'il a relayé au service technique la demande faite lors du conseil d'école en juin dernier.

Fin de réunion 21h15 La directrice Claire Fourage